

Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq
Mairie de Vendrest

Procès-verbal du Conseil Municipal du
29 Juin 2026

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en Mairie de Vendrest le 29 Juin 2026 à 19 heures 30, sous la présidence de Jean-Denis LIMOSIN.

Présents : Jean-Denis LIMOSIN, Benjamin THURET, Céline LIMOSIN, Gérard DUFOUR, Brigitte OLIVIER, Pascal LAVIALLE, Nadine DEVAUX, Sandrine GIBERT, Bérénice DECLERCQ, Yann POULAIN, Tyffanie KLEIN

Représentés : Luis CAMPOS LEON par Jean-Denis LIMOSIN, Déborah VENTRI par Céline LIMOSIN

Excusés : Yann BOISLÈVE, Axel RACCO

Absents :

Secrétaire de séance : Brigitte OLIVIER

L'ordre du jour des décisions à prendre a été rappelé par Monsieur le Maire:

1 – Approbation du PV de la séance du 20 avril 2026

2 – Délibérations :

- Désignation du correspondant défense
- Désignation d'un représentant au groupement d'intérêt public ID77
- Redevance d'occupation du domaine public électricité
- Redevance d'occupation du domaine public gaz
- Reprise de concessions en état d'abandon
- Dissolution du budget annexe « Centre communal d'action social »
- Tarif location salle des fêtes
- Adoption du règlement intérieur de la salle des fêtes
- Tarif concession cimetière
- Adoption du règlement intérieur du cimetière
- Création d'un emploi permanent : adjoint administratif 7/35^{ème}
- Consultation suite à la demande de la Préfète de l'Aisne et du Préfet de Seine-Et-Marne concernant les travaux de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols sur le bassin versant de l'Ourcq aval

3 – Informations et questions diverses

Début de la séance : 19h30

Objet : APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 20 AVRIL 2026

Le conseil Municipal approuve le procès-verbal du 20 Avril 2026

Vote pour 13 - Vote contre 0 - Abstention 0

Objet : DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE

DE 035-2026

Depuis 2001, le gouvernement soucieux de renforcer le lien entre la Nation et ses forces armées a décidé d'instaurer une fonction de conseiller municipal en charge des questions de défense.

Le « correspondant défense » est le relais local des questions de défense, de mémoire et de citoyenneté. Il contribue à entretenir le lien entre la Nation et les Armées, à transmettre la mémoire des conflits et à sensibiliser les jeunes aux valeurs républicaines.

Le conseil municipal désigne Monsieur LIMOSIN Jean-Denis, vote à main levées.

Vote pour 13 - Vote contre 0 - Abstention 0

Objet : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC ID77

DE 036-2026

Vu la délibération n° DE-2020-033 du 21/12/2020 relative à l'adhésion de la commune au Groupement d'Intérêt Public ID 77.

Considérant le renouvellement des membres du Conseil municipal et l'obligation de celui-ci de renommer un élu pour représenter la commune au sein de l'assemblée générale d'ID 77

Monsieur THURET Benjamin est nommé.

Vote pour 13 - Vote contre 0 - Abstention 0

Objet : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ELECTRICITE

DE 037-2026

La redevance aux communes dont la population est inférieure ou égale à 2000 habitants, est de 245 €.

($153 \text{ €} \times 1.5983 = 244,5399$ arrondis à l'euro le plus proche)

La proposition est adoptée

Vote pour 13 - Vote contre 0 - Abstention 0

Objet : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC GAZ

DE 038-2026

Redevance d'Occupation du Domaine Public Gaz (RODP) 2026 : 271,00 €

Calcul de la redevance : $[(0.035 \times L) + 100] \times CR$

$L = 2\,529$ (longueur canalisation en mètre)

$CR = 1,44$ (coefficient de revalorisation)

$[(0.035 \times 2\,529) + 100] \times 1,44 = 271,4616$

La proposition est adoptée

Vote pour 13 - Vote contre 0 - Abstention 0

Objet : REPRISE DE CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON

DE 039-2026

Suite à la procédure en cours depuis 2024, le Conseil Municipal autorise la reprise des concessions en état d'abandon

Vote pour 13 - Vote contre 0 - Abstention 0

Objet : DISSOLUTION DU BUDGET ANNEXE « CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL (CCAS) »

DE 040-2026

Considérant la volonté de supprimer le budget du CCAS, la Conseil Municipal approuve la dissolution au 31 décembre 2026

Vote pour 13 - Vote contre 0 - Abstention 0

Objet : TARIF LOCATION SALLE DES FETES

DE 041-2026

Le µConseil Municipal a fixé les tarifs de location de la salle des fêtes comme suit :

Location au week-end du vendredi 16h au lundi 9h

Hiver du 1^{er} octobre au 30 avril et été du 1^{er} mai au 30 septembre

1^{ère} location de l'année pour les habitants de la Commune :

Hiver : 400 € / été : 350 €

Pour les extérieurs et à partir de la 2^{ème} location dans l'année pour les habitants de la Commune :

Hiver : 800 € / été : 700 €

Caution pour les habitants de la Commune : 1 000 €

Caution pour les extérieurs : 2 000 €

Caution pour tous pénalité ménage : 200 €

Exceptionnellement la location à la journée sera autorisé de 10h à 19h :

Hiver : 150 € / été : 125 €

Vote pour 13 - Vote contre 0 - Abstention 0

Objet : ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE DES FETES

DE 042-2026

Vu la nouvelle tarification de la location de la salle des fêtes, un nouveau règlement intérieur est proposé et lu.

Le conseil Municipal adopte le nouveau règlement.

Vote pour 13 - Vote contre 0 - Abstention 0

Objet : TARIF CONCESSION CIMETIERE

DE 043-2026

Le Conseil Municipal a fixé les tarifs des concessions comme suit :

Concession tombe :

30 ans : 300 € / perpétuelle : 500 €

Concession columbarium :

15 ans : 300 € / 30 ans : 500 €

Vote pour 13 - Vote contre 0 - Abstention 0

Objet : ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CIMETIERE

DE 044-2026

Vu l'aménagement d'un columbarium et la nouvelle tarification des concessions, un nouveau règlement intérieur est proposé et lu.

Le conseil Municipal adopte le nouveau règlement.

Vote pour 13 - Vote contre 0 - Abstention 0

Objet : CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT : ADJOINT ADMINISTRATIF 7/35^{EME}

DE 045-2026

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint administratif intercommunal permanent à temps non complet soit 17/35^{ème} afin de diminuer le temps de travail de cet agent à 7/35^{ème}

Le Maire précise que le poste 17/35^{ème} sera supprimer en septembre après la nouvelle prise de fonction de l'agent en 7/35^{ème}.

Le Conseil Municipal approuve la création du poste en 7/35^{ème}.

Vote pour 13 - Vote contre 0 - Abstention 0

Objet : CONSULTATION SUITE A LA DEMANDE DE LA PREFETE DE L' AISNE ET DU PREFET DE SEINE-ET-MARNE CONCERNANT LES TRAVAUX DE LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT ET L'EROSION DES SOLS SUR LE BASSIN VERSANT DE L'OURCQ AVAL

DE 046-2026

Monsieur le Maire explique que la Préfète de l'Aisne et le Préfet de Seine-Et-Marne ont prescrit, par arrêté en date du 27 mai 2026, une enquête publique qui sera ouverte du 30 juin 2026 au 18 juillet 2026 inclus, dans plusieurs communes ;

Cette enquête porte sur la demande de déclaration d'intérêt général concernant les travaux de lutte contre le ruissellement et l'érosion sur le bassin versant de l'Ourcq aval. Elle est soumise aux dispositions du chapitre III du livre II du 1er du code de l'Environnement.

Le projet porte sur l'implantation d'aménagements de type haies, fascines, bandes enherbées, fossés, noues, talus, saignées et mares pour limiter les phénomènes de ruissellement et d'érosion sur le territoire des communes susvisées.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

Vote pour 13 - Vote contre 0 - Abstention 0

INFORMATIONS ET QUESTIONS D'ACTUALITES

Monsieur le Maire annonce que la visite des villes et villages fleuris aura lieu le 9 juillet, la Commune est en bonne voie pour obtenir la première fleur. De plus, cette commission peut nous aiguiller sur des demandes de subvention dont nous n'avons pas connaissance et qui pourrait aider la Commune pour de possible réparation sur le lavoir de chaton.

Monsieur le Maire avise le Conseil Municipal des devis reçu de la Société BODET Campanaire suite à la visite de contrôle de l'église :

Confection et pose d'un battant de frappe (cloche) : 1 863.60 € TTC

Réalisation d'un plancher en chêne : 7 773.60 € TTC

Mise en place d'un éclairage led (horloge) : 2 265.60 € TTC

Monsieur le Maire propose une commission Urbanisme afin d'étudier les travaux de voiries.

Monsieur le Maire avise le Conseil Municipal de la mise en place de 4 containers à carton sur la Commune. Il précise que la mise en place a été décidé par Covaltri : 2 containers au cimetière et 2 containers au stade. Suite à notre demande du 15 juin, Covaltri étudie la possibilité de déplacer un de containers sur le hameau de chaton.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion a eu lieu dans les bois communaux avec l'Office National des Forêts (ONF) et un conseiller de la Commune de Dhuisy.

Madame KLEIN Tyffanie dit qu'un arbre est cassé dans les bois et penche coté route.

Monsieur le Maire répond que les propriétaires des terrains privés ont reçu une demande par courrier pour l'abattage.

Monsieur THURET Benjamin dit que certains arbres sont dangereux.

Monsieur le Maire répond que l'ONF devrait s'en occuper.

Monsieur le Maire communique aux Conseillers la demande de l'institutrice de l'école de Chaton concernant la peinture à refaire dans les sanitaires

Madame KLEIN Tyffanie dit qu'il faut aller voir car il y aura peut-être plus de travaux à effectuer.

Monsieur le Maire en prend note et dit qu'il faudra également changer les radiateurs.

Madame VENTRI Déborah par le biais de Mme LIMOSIN Céline demande s'il est prévu d'installer des climatisations dans les écoles.

Madame KLEIN Tyffanie approuve la demande et précise qu'il en faudrait aussi pour la salle des fêtes.

Madame DECLERCQ Bérénice dit que si les stores sont fermés à la salle des fêtes la salle garde la fraîcheur.

Monsieur le Maire confirme qu'il va regarder la possibilité d'installer des climatisations.

Madame KLEIN Tyffanie demande pour un habitant de Chaton, qu'elle est la réglementation pour le stationnement devant une borne incendie.

Monsieur le Maire répond qu'il va étudier le problème.

Madame DECLERCQ Bérénice dit que c'est la réglementation du code de la route.

Madame KLEIN Tyffanie demande quand sera créée la page Facebook de la Commune.

Monsieur le Maire dit que c'est à la commission informations et communications de s'en charger, cependant la page qui sera créée aura les commentaires bloqués.

Madame DECLERCQ Bérénice propose de faire également un bulletin municipal.

Fin de la séance 22h45